BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 694

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE

Ventes et cessions

819 103 797 RCS Saverne.
TRIKUB.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 3000.00 EUR.
Adresse : 22, Rue du Cimetière, 67210 Goxwiller.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : CJM GROUPE Société par actions simplifiée au capital de 5.560 euros Siège social : 22 rue du Cimetière – 67210 GOXWILLER RCS SAVERNE 797 585 320 Société Absorbante TRIKUB Société responsabilité limité à associé unique au capital de 3.000 euros Siège social : 22 rue du Cimetière – 67210 GOXWILLER RCS SAVERNE 819 103 797 Société Absorbée AVIS DE PROJET DE FUSION (Article L. 236-1 et suivants du Code de commerce) 1. Patrimoine apporté Aux termes de ce projet, la société TRIKUB, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros, dont le siège social est situé 22 rue du Cimetière à 67210 GOXWILLER, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saverne sous le numéro 819 103 797, Société Absorbée, transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société CJM GROUPE, Société Absorbante. 2. Evaluation de l'actif et du passif de la société TRIKUB dont la transmission à la société CJM GROUPE est prévue : - Montant de l'actif : 179 012,42 € - Montant du passif : 14 784,22 € - Montant actif net : 164 228,20 € 3. Rémunération de l'apport En rémunération des apports réalisés à titre de fusion, il sera procédé à une augmentation de capital de la société Absorbante de 1.290 euros par création de 129 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, immédiatement suivie d'une réduction de son capital social d'un montant de 1.120 euros correspondant à la valeur nominale des 112 actions de la Société Absorbante, antérieurement détenues par la société TRIKUB. 4. Rapport d'échange des droits sociaux La parité d'échange ressort à 0,43 actions de la société CJM GROUPE pour 1 part sociale de la société TRIKUB. 5. Prime de fusion Le montant prévu de la prime de fusion est de 162.938,20 €. 6. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 15 juin 2023 a été déposé le 21 juin 2023 au registre du commerce et des sociétés de Saverne au nom et pour le compte de chacune des sociétés CJM GROUPE et TRIKUB. Pour avis.